

Votez pour le programme de la **NUPES** au Sénat

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre candidature à l'élection sénatoriale dans notre département de la Loire. Notre liste porte une opposition résolue aux politiques d'Emmanuel Macron et propose une alternative fondée sur le programme partagé de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

Conforter la place et les moyens de la commune

- Au Sénat, nous œuvrerons à conforter la commune comme échelon de base de la démocratie en France. Nous nous opposerons à sa remise en cause au profit d'institutions éloignées de nos concitoyens comme les métropoles et grandes régions.
- Pour que la commune puisse jouer son rôle, pour un maillage fin et égalitaire de l'ensemble des territoires, il est nécessaire de redresser les dotations et de réaffirmer le principe de libre administration.

Indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation

- Hausse de l'énergie, dégel du point d'indice, renchérissement des chantiers, prix des denrées... les communes ont vu leurs dépenses augmenter de plus de 12%. Dans le même temps la DGF n'a augmenté que de 320 millions d'euros alors qu'il aurait fallu 4 milliards pour compenser les effets de l'inflation.
- Au Sénat nous nous battons pour indexer la DGF sur l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010.

Appliquer le tarif réglementé de l'électricité aux collectivités

- En mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi sur EDF. Dans ce cadre, plusieurs amendements des députés LFI-NUPES mais aussi LR ont été adoptés sur la question du tarif réglementé de vente d'électricité (TRVE). Ainsi, les députés ont voté, contre l'avis du gouvernement, l'extension des tarifs réglementés aux TPE-PME, aux bailleurs sociaux ainsi qu'aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants.
- Nous nous engageons à tout faire pour que le Sénat mette rapidement ce texte à son ordre du jour pour l'adopter de façon conforme.

LA LISTE LOIRE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



1.

Ismaël STEVENSON

Anthropologue
39 ans
Ambierle



2.

Valentine MERCIER

Attachée d'enseignement
et de recherche
32 ans
Saint-Étienne



3. Olivier DECRET

Ouvrier agro-alimentaire
35 ans
Montbrison



4. Ghislaine JARRIGE

Retraitée
65 ans
Saint-Étienne



5. Cyril PONCET

Technicien du spectacle
40 ans
Saint-Martin-la-Plaine



6. Coline CANIARD

Entrepreneure
35 ans
La Ricamarie

Une gestion publique et décentralisée de l'eau en gestion citoyenne et communale ou intercommunale au plus près de la « source ».

- L'eau est vitale pour l'Humanité. La protéger est donc un enjeu à la fois planétaire et local. Le maire et la commune sont les mieux placés pour être les garants d'une bonne gestion. Pour lutter contre son accaparement par des intérêts privés et veiller aux nécessaires entretiens des réseaux qui permettront d'éviter les gaspillages, nous sommes favorables à sa gestion publique.
- Au Sénat nous proposerons de développer un service public articulé autour de régies publiques locales permettant un bon niveau d'implication des usagers. Dans ce cadre, nous défendrons une tarification progressive et différenciée selon les usages. Nous sommes également partisans de renforcer la liberté des communes à être à nouveau titulaires des compétences eau et assainissement. Nous œuvrerons pour qu'un Haut commissariat à l'eau et à l'assainissement coordonne une politique globale et transversale en appui aux communes.

Notre programme : celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

- En votant pour notre candidature, vous vous prononcerez pour le programme de la NUPES et ses 650 mesures pour le progrès social, la bifurcation écologique par la planification, le partage des richesses, le développement des services publics, la Sixième République.
- Au Sénat nous ferons tout pour abroger la retraite à 64 ans, réforme injuste et injustifiée qui a entraîné un mouvement social parmi les plus puissants de ces 50 dernières années. Le droit à la retraite est un juste retour des choses après une vie de travail. Dans nos villages et nos villes aussi, la retraite est précieuse car c'est souvent l'occasion de s'investir dans les associations ou au conseil municipal.

Dans la Loire, nous défendons

- **La densification du maillage des établissements scolaires en zone rurale afin de limiter à 15 minutes les temps de transport scolaire.** Nous voulons aussi que les communes disposent de moyens financiers pour ouvrir des places en crèche. Nous nous battons pour garantir la scolarisation des enfants en situation de handicap dans des conditions dignes. Nous défendons la gratuité des fournitures scolaires pour assurer l'égalité des droits pour tous.
- **La lutte pour enrayer la désertification médicale et garantir un accès aux soins primaires pour tous.** Nous défendons la densification du maillage des services publics de proximité. Les services d'urgences et les maternités doivent être accessibles dans un rayon de 30 minutes pour assurer un service de santé public à chaque citoyen. Chaque habitant doit pouvoir jouir d'un suivi médical digne et de qualité. Nous pensons notamment aux situations de Feurs, de Roanne et de Saint-Etienne.
- **Le développement de transports publics et écologiques.** Nous nous battons pour le maintien des petites gares comme celle de Boën-sur-Lignon. Offrir un service public de proximité et de qualité, mais aussi un accès à des tarifs raisonnables pour les jeunes et les plus précaires est une nécessité. Nous devons valoriser nos transports publics. C'est un enjeu social et écologique qui constitue, pour nous, une priorité.

Notre bulletin
de vote



SÉNATORIALES - LOIRE - 24 SEPTEMBRE 2023

Votez pour le programme de la
NUPES
au Sénat

 **LA FRANCE INSOUMISE**
MEMBRE DE LA NUPES

LA LISTE LOIRE
UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



1.

Ismaël STEVENSON
Anthropologue
38 ans
Amberle



2.

Valentine MERCIER
Attachée d'enseignement et de recherche
32 ans
Saint-Etienne

3. **Olivier DECRET**
Ouvrier agro-alimentaire
35 ans
Montbrison

4. **Ghislaine JARRIGE**
Retraîtée
65 ans
Saint-Etienne

5. **Cyril PONCET**
Technicien du spectacle
40 ans
Saint-Martin-la-Plaine

6. **Coline CANIARD**
Entrepreneuse
35 ans
La Ricamarie